Inscription en première année de Master

Temps aménagé

Année universitaire 2026-2027

Pièces constitutives du dossier

1. Reçu de préinscription délivré via la plateforme de l'Université Hassan 1er.

2. Deux copies légalisées de la carte nationale d'identité (CIN).

3. Baccalauréat original, accompagné de quatre copies légalisées.

4. Diplôme de Licence original, accompagné de quatre copies légalisées.

5. Originaux des relevés de notes des six semestres couvrant les trois années d'études, accompagnés d'une copie de chaque relevé.

6. Attestation de travail au titre de l'année 2026.

7. Deux photos d'identité récentes ainsi qu'une photo d'identité sur CD.

8. Deux enveloppes timbrées.

9. Ordre de versement des frais annuels d'inscription, à retirer auprès de l'établissement, accompagné du justificatif de paiement.

Modalités de paiement

Le paiement des frais annuels d'inscription s'effectue par virement ou versement auprès de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), après retrait de l'ordre de versement auprès de l'établissement.

Important : l'inscription définitive n'est accordée qu'après vérification de la conformité du dossier et paiement des frais annuels.